

LE FABIENNOIS

Municipalité de Saint-Fabien

septembre/octobre 2020

Slam ton festival : un festival est né !

Les 21, 22 et 23 août derniers, Saint-Fabien a mis au monde le tout premier Festival de Slam au Québec, organisé par les artistes Gervais Bergeron et Caroline Jacques ainsi que le Vieux Théâtre de Saint-Fabien.

« C'est quoi le Slam ? » C'est une poésie moderne, clamée avec conviction ; les sujets sont contemporains, collés sur l'actualité, ou décrivent des réalités personnelles revendicatrices. Lors de joutes oratoires compétitives, les slams durent 3 minutes et aucun accessoire n'est permis. « Nous avons voulu Slam ton Festival un terrain de jeu ouvert, qui fait un pied de nez aux règles et laisse le libre arbitre aux slameurs d'éclater les formes et les conventions », explique Caroline Jacques, coorganisatrice de Slam ton Festival.

Succès sur toute la ligne pour les activités à guichet fermé soit : Slam ton Potager à la Grange octogonale ainsi que le Gala Slam ton Festival en salle et en formule ciné-parc. Devant un public réduit à cause de la distanciation, quelque 25 slameurs et slameuses de partout au Québec ont livré des prestations d'une rare qualité. On a ri, on a versé des larmes, on a été touché par des textes tantôt profonds et touchants, tantôt légers et loufoques. Comme le théâtre, le slam nous transporte d'une émotion à une autre sans toujours nous y préparer et le plaisir est justement de se faire surprendre !

Quant aux événements gratuits, les organisateurs avaient concocté une randonnée slamée le samedi après-midi. Une occasion de faire découvrir le slam aux villageois et le village aux gens de l'extérieur. À travers un parcours parsemé de slams et de photographies, le public se laissait guider par un ou une slameuse d'un poste d'écoute « live » à l'autre.

Le festival s'est conclu le dimanche matin, avec la poésie des corps de la compagnie Fleuve Espace Danse à la Pointe-à-Mercier. « Le Souffle de l'Aube » a transporté les curieux et curieuses à travers trois tableaux (et, contre toutes attentes, 3 météos...) avec des rayons de soleil qui percent les nuages chargés, levant doucement le voile sur cet endroit merveilleux.

« Toute l'équipe est extrêmement fière de cette première édition. Fièvre d'avoir réussi à lancer un premier festival de Slam au Québec dans un contexte de pandémie et de distanciation. Fièvre d'avoir fait découvrir notre beau village et notre magnifique et chaleureuse salle de spectacle aux slameurs et slameuses des 4 coins du Québec. Nous espérons une prochaine édition sous le signe de la normalité afin de concrétiser toutes les folies que nous avions préparées et bien d'autres ! » conclut Gervais Bergeron.

L'équipe de Slam ton Festival



Louis Lahaye Roy pendant le Gala Slam ton Festival Cogeco © Mathieu Gosselin

Un mot du directeur du Vieux Théâtre

C'est avec beaucoup d'émotions que je vous remercie pour ces magnifiques moments passés en votre compagnie cet été.

Cette édition devait être grandiose, c'était notre 25^e anniversaire. Nous vous avions préparé un tas de belles surprises! Et des surprises, on en a eu...

Après avoir remué ciel et terre pour vous permettre de vous réapproprier le Vieux Théâtre en toute sécurité tout en conservant une expérience chaleureuse et conviviale, nous sommes très fiers de faire partie des pionniers ayant repris les spectacles en salle au Québec avec «Que du vivant!» Très fiers aussi d'avoir pu tenir, contre vents et marées, une édition de «Slam ton festival», premier festival de Slam du Québec!

Merci de nous avoir fait confiance, c'est très significatif dans la situation actuelle...

Je tiens aussi à remercier nos bénévoles et Paul, notre coordonnateur, qui ont fait preuve d'un rare professionnalisme, tout en demeurant avenants et accueillants!

Merci également à nos partenaires de l'été et ceux qui, normalement, auraient fait partie de l'aventure...

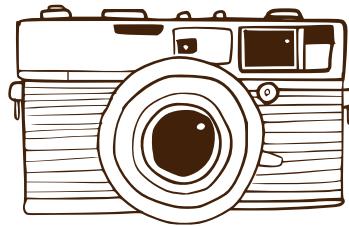
Finalement, je vous invite fortement à remplir le sondage préparé par le ROSEQ sur le retour en salle, afin d'aider nos collègues de tout le Québec à bien préparer leurs saisons à venir dans ces conditions.

Merci! Et à la prochaine! En l'espérant un peu plus «normale»....

Alexandre Saint-Pierre

Concours de photos pour les 12 à 17 ans

L'organisme Les Loisirs de Saint-Fabien veut savoir comment tu vis la pandémie ! Illustre ça en photos (max 3), explique ce que tu veux représenter en quelques mots (ce que tu ressens face à la pandémie, ce que tu as trouvé difficile, ou encore, ce que tu as pu retirer de positif à travers cette situation) et envoie le tout accompagné de ton nom et de ton numéro de téléphone à l'adresse courriel suivante : loisirss@cgocable.ca



Tu as jusqu'au **30 septembre** pour envoyer tes œuvres. Les photos gagnantes seront imprimées et encadrées par le Club optimiste de Saint-Fabien, et seront ensuite exposées au Pavillon et présentées dans le journal Le Fabiennois.

Grâce aux Loisirs St-Fabien, au Club optimiste et à COSMOSS Rimouski-Neigette, 4 prix seront offerts aux jeunes gagnants :

- 1^{er} prix : certificat-cadeau d'une valeur de 100\$
- 2^e prix : certificat-cadeau d'une valeur de 75\$
- 3^e prix : certificat-cadeau d'une valeur de 50\$
- 4^e prix : certificat-cadeau d'une valeur de 25\$

Les certificats-cadeaux seront échangeables dans une boutique de matériel sportif.

Besoin d'infos ? Contacte Martine sur la page Facebook *Les Loisirs de Saint-Fabien* ou par téléphone au 418 869-3170. Bonne chance !

Une autre façon de souligner l'Halloween !

Les Loisirs St-Fabien, en collaboration avec **le Club optimiste**, proposent aux Fabiennois de fêter l'Halloween autrement cette année en lançant un grand concours de décoration extérieure !

Les Fabiennois sont donc invités à user d'imagination et de créativité pour embellir leur maison et ainsi donner à Saint-Fabien un véritable air de fête. Rien de tel pour remonter le moral collectif !!

Un comité de bénévoles circulera dans le village pour déterminer les gagnants. Vous ne résidez pas dans le village, mais vous voulez participer ? Contactez simplement Martine Terriault au Pavillon des loisirs au 418 869-3170 ou par courriel à loisirss@cgocable.ca pour lui signifier votre intérêt.

Des prix en argent et en certificats-cadeaux des marchands locaux seront offerts aux propriétaires des maisons présentant les décorations les plus réussies. Bonne chance !

Lire, c'est s'ouvrir sur le monde... Des nouvelles de la bibliothèque Jovette-Bernier

Les recommandations émises le 26 juin dernier par la Santé publique permettent aux usagers des bibliothèques d'accéder librement aux collections. Les postes informatiques peuvent même être utilisés, puisque les bénévoles les désinfectent entre chaque utilisation. Un parcours fléché installé au sol permet de plus aux usagers de circuler dans la bibliothèque tout en maintenant la distanciation physique. Il est toutefois obligatoire de porter un masque.

Vous voulez vous assurer de la disponibilité d'un livre ? Consultez le catalogue du Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent à l'adresse suivante : www.reseaubibliobsl.qc.ca Il est aussi possible de réserver ou de commander vos titres par téléphone, sur les heures d'ouverture de la Bibliothèque, ou en tout temps par courriel à biblio.fabien@crsbp.net Notez pour terminer que depuis le mois de mars, il n'y a plus d'amendes appliquées sur les livres rendus en retard. Nous comptons simplement sur le civisme habituel des usagers ! Bonne lecture !

Horaire de la Biblio :
Mercredi : de 13h30 à 16h
Jeudi : réouverture le 10/09 à 19h30
Samedi : de 9h30 à 11h30

Vente-trottoir à la Bibliothèque

En marge des Journées de la culture, qui s'étaleront cette année sur tout un mois (du 25 septembre au 25 octobre), **la bibliothèque Jovette-Bernier et le Cercle de Fermières de Saint-Fabien** s'associent pour proposer une mini vente-trottoir.

La Bibliothèque proposera des livres usagés (toute offre raisonnable sera considérée), et tous ceux qui auront acheté un ou plusieurs livres seront éligibles au tirage d'un certificat-cadeau d'une valeur de **30\$** échangeable à la librairie *L'Alphabet*.

Les Fermières proposeront quant à elles de superbes pièces d'artisanat. Profitez de l'occasion pour découvrir leurs dernières oeuvres !

La vente-trottoir aura lieu le **samedi 26 septembre de 9h30 à 11h30**. En cas de pluie, l'activité sera remise au **3 octobre**.

Des nouvelles du Club de patinage artistique

Juste un petit message pour vous rassurer concernant la prochaine saison : le Club de patinage artistique de Saint-Fabien reprendra ses activités, mais un peu plus tard qu'à l'habitude en raison du remplacement du système de réfrigération de l'aréna. Le CA du CPA va bientôt se rencontrer pour planifier cette nouvelle saison. Tout de suite après notre réunion, nous vous communiquerons les informations pour débuter cette magnifique saison. Nous avons très hâte de vous revoir. Si vous rencontrez des parents intéressés à rejoindre nos rangs, il est possible nous joindre par téléphone au 418 509-0588 ou de nous écrire en tout temps par Facebook ou par courriel à :

melron@hotmail.com

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel automne !

Mélissa Bouchard, présidente, CPA St-Fabien

Ramonage

Deux compagnies offrent maintenant le service de ramonage. Contactez-les pour prendre rendez-vous !

Ramonage Frédéric Pilote : 418 860-2100

Ramonage BSL : 418 725-9561

Intérêts sur les taxes

Le conseil municipal a pris la décision de prolonger jusqu'au **21 octobre 2020** la suspension des intérêts sur les comptes de taxes. Les propriétaires auront ainsi un petit répit supplémentaire pour les aider à faire face à leurs obligations.

Portrait de la relève agricole*

Chantale Cloutier

Ferme Chanviclou

Au 2^e rang Ouest de Saint-Fabien, une nouvelle agricultrice, Chantale Cloutier, a pris la relève de sa mère (la sixième génération !) Elle est maintenant copropriétaire de la Ferme Chanviclou, avec son père René Cloutier.

Bonne chance à cette jeune agricultrice, mère de trois petites filles : le travail ne manquera sûrement pas ! © Véronique Verret



*Le Fabiennois veut souligner les réussites de notre relève agricole. Vous avez une belle histoire à raconter ? Contactez-nous pour la faire connaître !

Cynthia Coulombe finaliste du concours de la Financière agricole

Toutes nos félicitations à Cynthia Coulombe, propriétaire de la ferme La Croisée de Saint-Fabien, finaliste du 15^e concours *Tournez-vous vers l'excellence !* de la Financière agricole. Ce concours s'adresse aux jeunes entrepreneurs agricoles qui, grâce à leurs aptitudes professionnelles et à leurs qualités de gestionnaires, se démarquent par l'excellence de leur profil. Les lauréats et les récipiendaires des bourses seront dévoilés le 24 novembre prochain, lors du Colloque Gestion, organisé par le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec.

Cynthia se démarque notamment en raison de l'augmentation notable de la moyenne de production de son troupeau (2000 kg par vache depuis 6 ans !), mais surtout par l'amélioration de la qualité du lait qu'il produit, primes à l'appui.

On attend le 24 novembre avec impatience ! Bonne chance Cynthia !

Appel à tous !

Vous avez des histoires à raconter sur Saint-Fabien ? Vous avez des anecdotes de personnages mythiques de notre village ? Vous êtes un chouenneux ou une chouenneuse de la place ?

Slam ton festival est soucieux de faire du lien avec l'histoire et le patrimoine de Saint-Fabien.

Écrivez-nous : slamtonfestival@gmail.com



Ces histoires serviront
d'inspiration pour des auteurs qui
écriront des textes poétiques. Aussi, nous pourrions
vous demander de rencontrer un ou une poète afin de lui
raconter quelques anecdotes qui pourraient lui inspirer des textes.

Échos du conseil*

Août

Il est résolu :

- de confirmer la participation au projet d'étude d'avant-projet pour la mise en place de mini-maisons au camping municipal de Saint-Fabien en fournissant 1200\$ en services.
- de confirmer la participation au projet d'étude d'avant-projet pour la mise en place du sentier de marche du camping municipal de Saint-Fabien jusqu'au Belvédère de la Croix.
- de demander à la MRC un échéancier pour la pose des prises de courant pour génératrices au Bureau municipal et au Pavillon des loisirs Desjardins tel que convenu lors de la demande au ministère de la Sécurité publique.
- de demander à Maxime Blanchette-Joncas, député de Rimouski-Neigette – Témiscouata – Les Basques, de soutenir toute initiative visant à accélérer le déploiement du réseau d'infrastructure destiné à offrir un service d'Internet haute vitesse et de téléphonie cellulaire dans les régions mal desservies.
- d'accepter la soumission des pavages Laurentiens, seul soumissionnaire, pour la réfection de la 1re rue sur 142 mètres, de l'avenue Jean sur 175 mètres et du 2e rang Ouest sur 500 mètres au montant de 193 218,90\$ plus taxes. De plus, la réfection du 2e rang Ouest sera prolongée de 250 mètres au montant de 64 535,50\$ pour un total de 257 754,40\$. Les travaux devront être réalisés avant le 15 septembre 2020. Un montant de 170 000\$ sera pris à partir du surplus non affecté. Le creusage du fossé du côté sud sera effectué par Location PPC.
- que le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière au Programme d'aide à la voirie locale pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.
- de donner le mandat à une firme d'arpenteur pour effectuer une description technique du chemin d'accès au Lac Pichenin dans le but de faire notarier un droit de passage sur le chemin.
- d'appuyer le député fédéral de Rimouski-Neigette – Témiscouata – Les Basques, Maxime Blanchette-Joncas, dans ses démarches auprès du gou-

vernement fédéral pour lui demander de revoir sa position dans les catégories projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence afin d'inclure les bâtiments municipaux, les ouvrages de rétention et de rendre également admissibles le coût des employés municipaux assignés à un projet.

- d'accepter la dérogation mineure tel que demandé (dérogation 2020-004 : Lot 4 145 915, 86, chemin de la Mer est).
- d'accepter la dérogation mineure tel que demandé (dérogation 2020-005 : Lot 3 868 709, 112, 1^{re} Rue)
- d'accepter la dérogation mineure tel que demandé (dérogation 2020-006 : Lots 3 868 638 et 3 869 226, chemin Antonio-Rioux).
- d'adopter le 2^e projet de règlement (528-P2) modifiant le plan d'urbanisme afin d'intégrer un groupe d'usage dans une aire d'affectation.
- d'adopter le 2^e projet de règlement (531-P2) modifiant une aire d'affectation dans le plan d'affectation du plan d'urbanisme no 475.
- d'adopter le 2^e projet de règlement (532-P2) modifiant le règlement de zonage no 476.
- d'adopter le règlement 533-R modifiant certaines dispositions du règlement sur les infractions aux règlements d'urbanisme 472.
- d'ajouter M. Patrick Labrie, et tous les inspecteurs de la MRC Rimouski-Neigette actuels et à venir, comme fonctionnaires désignés pour l'émission des permis.
- d'appuyer le projet de « Cartographie du risque de submersion côtière dans la MRC de Rimouski-Neigette » et les demandes d'aide financière au Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale (PIACC) du gouvernement du Québec et au Fond du Grand Mouvement Desjardins.
- de demander au propriétaire du 10, 7^e Avenue de faire une demande de permis pour la construction d'une piscine pour une utilisation privée seulement et de prouver que sa piscine est conforme à toutes les normes et règles s'il veut l'utiliser à des fins semi-publiques. Ce moratoire est valide pour 90 jours ou jusqu'à la conformité.

*Pour consulter les procès-verbaux dans leur intégralité, faites un tour sur le site web de la Municipalité ! Il ne s'agit ici en effet que d'une sélection de faits saillants.

Jardin communautaire : de belles récoltes !

Félicitations aux Jardiniers de la Grange, qui récoltent le fruit de leurs efforts soutenus ! Pour bon nombre d'entre eux, il s'agissait même d'une toute première expérience et on peut dire que les résultats sont plus qu'encourageants. Le jardin reviendra assurément l'an prochain et pourrait même être agrandi, selon la demande. Il est aussi envisagé d'ouvrir un nouveau jardin, sur le terrain de jeux près du HLM, si des résidents du secteur sont intéressés. Si vous avez le goût de vous lancer l'an prochain, vous pouvez d'ailleurs tout de suite vous inscrire auprès de [Maryse Aubut](#) en téléphonant au bureau municipal (418 869-2950). © Caroline Jacques



Installation des abris d'auto temporaires

Les abris d'auto peuvent être installés dès le 1^{er} octobre. Tout abri d'hiver doit être construit de plastique, toile tissée ou de panneaux peints démontables. Le règlement stipule en outre que :

- 1) L'abri d'hiver est permis dans toutes les cours ;
- 2) L'abri d'hiver pour un véhicule routier doit être situé dans l'allée d'accès à l'aire de stationnement;

- 3) L'abri d'hiver doit être implanté à une distance minimale de 2 mètres d'un trottoir ou d'une bordure de rue ou à 2 mètres de l'emprise de la rue lorsqu'il n'y a ni trottoir ni bordure de rue. À l'extérieur du périmètre d'urbanisation, cette distance minimale doit être de 5 mètres ;
- 4) La hauteur maximale de l'abri d'hiver est de 4 mètres.

Club la Coulée : bénévoles recherchés !

Le Club a besoin de bénévoles pour survivre ! Vous avez envie de vous impliquer et de vous joindre au conseil d'administration ? Contactez vite le Club via sa page Facebook pour signifier votre intérêt.

Subventions pour la rénovation domiciliaire

Programme RénoRégion

Des subventions pour la rénovation domiciliaire, destinées aux personnes à faible revenu, sont disponibles sur le territoire de la MRC de Rimouski-Neigette.

Ce programme vise les propriétaires-occupants à faible revenu, dont la résidence présente des défectuosités majeures qui touchent les éléments essentiels du bâtiment : murs extérieurs, ouvertures, sailles, toiture, structure, électricité, plomberie, chauffage et isolation.

Pour être admissible au programme RénoRégion, votre revenu familial doit être considéré comme étant faible. À titre indicateur, pour une personne seule le revenu doit être inférieur à 34 000 \$ et pour une famille de 6 personnes et plus, ce revenu ne peut dépasser 48 500 \$. De plus, au cours des dernières années, vous ne devez pas avoir bénéficié des programmes RénoVillage ou Réparations d'urgence. Enfin, la valeur uniformisée de votre bâtiment doit être inférieure à 115 000 \$.

Le programme RénoRégion s'applique à tout le territoire de la MRC de Rimouski-Neigette, à l'exception de la partie desservie par le réseau d'aqueduc ou d'égout de la ville de Rimouski.

Le formulaire d'application au programme RénoRégion est disponible sur le site web de la MRC. Vous pouvez aussi passer au bureau municipal pour en obtenir une copie.

Obtenez plus d'information sur le site de la Société d'habitation du Québec – section RénoRégion.

Pour vérifier votre admissibilité, contactez :

Robin St-Gelais

Agent livreur des programmes d'habitation pour la MRC

Téléphone: 418 629-2053 poste 1121

Courriel: robin.001@outlook.com

Collecte des gros rebuts : 13 octobre 2020

La collecte des gros rebuts se tient cette année le **13 octobre**. Vous êtes donc invités à déposer vos gros rebuts le long de la voie publique au plus tard la veille, soit le 12 octobre. Il est aussi très important de tenir compte de la liste des rebuts acceptés ou refusés : les rebuts qui ne sont pas

acceptés seront laissés sur place.

Un maximum de 3,5 mètres cubes de rebuts est accepté par foyer.

Pour savoir où déposer les matières qui ne seront pas ramassées lors de la collecte des gros rebuts, consultez www.infobac.ca

Matières acceptées	Matières refusées
Matelas, futon ; Mobilier inutilisable ; Caoutchouc, caoutchouc mousse ; Tapis, pré-lart et tuiles ; Douche ; Toile (de piscine ou autre), attachée en ballot ; Sacs de moulée (plusieurs sacs insérés dans un) ; Balançoires démontées ; Bassin de jardin.	Débris de construction et de démolition ; Résidus verts ; Pneus et pièces automobiles ; Résidus commerciaux, industriels ou agricoles ; Matières contaminées ou dangereuses ; Produits électroniques.

Écoconseils de la MRC

À l'Écocentre, on prend soin de vos matières !

Complice de vos travaux, petits ou gros, l'Écocentre prend soin de vos matières afin qu'elles soient réutilisées, recyclées, compostées ou valorisées de façon sécuritaire et écologique. En 2019, près de 5 800 tonnes de matières ont évité l'enfouissement dans la MRC grâce à l'Écocentre.

Exemples de matières acceptées à l'Écocentre	Exemples de mode de valorisation à l'Écocentre
Bois de construction	Valorisation énergétique
Branches	Réemploi ou compostage ou valorisation énergétique
Résidus de jardin et feuilles mortes	Compostage
Portes et fenêtres en bon état	Réemploi
Équipement en métal et électroménagers	Recyclage
Réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs et autres appareils avec gaz réfrigérants	Récupération et destruction sécuritaire des halocarbures; recyclage des composantes
Matelas et sommiers, sièges de bébé	Recyclage des composantes
Meubles et vélos en bon état	Réemploi (via des ententes avec des organismes)
Matériel informatique et électronique	Recyclage des composantes (Via le programme ARPE)
Résidus domestiques dangereux (peintures, piles et batteries, lampe au mercure, huiles usées)	Recyclage (via « Responsabilité élargie du producteur »)
Pneus sans jante	Recyclage (Via le programme de Recyc-Québec)

L'accès à l'écocentre est **gratuit** pour les citoyens de la MRC, permanents et saisonniers, et payant pour les entrepreneurs, les commerces et les industries (64\$/t en 2020). C'est nettement plus avantageux que l'enfouissement (129,51\$/t en 2020) ! Ça vaut le coup de trier ses matériaux !

Prenez note que si vous vous présentez à l'écocentre avec des matières qui ne sont pas acceptées (par exemple des bardeaux d'asphalte ou du béton) et avec une remorque de plus de 8 pieds de long, vous devrez payer les frais d'enfouissement applicables (129,51\$/t en 2020).

Des p'tits trucs !

- Avant d'aller à l'écocentre, vérifiez que vos matières sont acceptées;

MUNICIPALITÉ
DE ST-FABIEN
20-A, 7^e Avenue
Saint-Fabien GoL 2Z0
418 869-2950
www.saint-fabien.ca

Page 8

Maire : mairie@saintfabien.net
Direction : direction@saintfabien.net
Infos générales : marthe.theberge@saintfabien.net
Urbanisme : steeven.boucher@mrc-rn.ca
Communication : communication@saintfabien.net
Loisirs : 418 869-3170 - loisirss@cgocable.ca
Biblio : 418 869-2602 - biblio.fabien@crsbp.net

Catherine Denis
MRC de Rimouski-Neigette
environnement@mrc-rn.ca

